



LIBRES ET INDÉPENDANTS  
POUR LA **HAUTE-SAVOIE**

— AVEC **LOÏC HERVÉ &  
CATHERINE PACORET**

**SEPT.2026**  
ÉLECTIONS  
SÉNATORIALES



☎ 06 24 12 09 50

✉ l.herve@me.com

[www.librindep74.fr](http://www.librindep74.fr)

MAJORITÉ  
SÉNATORIALE

Union  
Centriste  
Sénat

## L'ÉQUIPE



**Loïc HERVÉ**

**Sénateur de la Haute-Savoie  
Vice-président du Sénat  
Maire honoraire et  
conseiller municipal de Marnaz**

J'ai grandi à Marnaz, dans la vallée de l'Arve. Et c'est dans ce territoire que je vis avec ma famille. Maire de cette commune en 2008, j'ai été président de la communauté de communes Cluses Arve et Montagnes de 2014 à 2017. Je suis toujours conseiller municipal.

Au Sénat, je suis membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées et de la délégation aux droits des femmes. Fidèle à mes convictions modérées et humanistes, je suis membre du groupe de l'Union centriste au sein de la majorité sénatoriale.

Vice-président du Sénat depuis 2023 aux côtés de Gérard Larcher, je n'ai cessé de défendre le rôle du Parlement dans nos institutions et celui du Sénat en particulier.

*« Je crois au rôle que le Sénat peut jouer dans les années qui viennent pour redonner des perspectives à notre pays. Par sa composition d'élus émanant de tous les territoires de France, le Sénat doit continuer d'être cette chambre parlementaire où règne le respect entre ses membres, où le long terme est toujours privilégié au court terme. »*

Diplômée en histoire et en sciences politiques, j'ai très tôt choisi de mettre mon engagement au service des collectivités territoriales. J'ai débuté mon parcours auprès d'élus locaux et nationaux, au Département du Rhône, au Sénat puis à l'Assemblée nationale. Ces expériences m'ont permis d'acquérir une connaissance concrète des institutions et des réalités du terrain.

En parallèle de mon engagement public, j'ai choisi de transmettre et former. Enseignante en lycée, je suis profondément convaincue que l'éducation est l'un des plus grands enjeux d'avenir de notre pays. Former les jeunes, transmettre les savoirs, développer leur esprit critique et leur donner les clés pour comprendre le monde sont, à mes yeux, une responsabilité essentielle. Parce que préparer l'avenir de nos territoires, c'est aussi préparer celui de notre jeunesse.

Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2015 et maire déléguée de Cran-Gevrier au sein de la ville d'Annecy, je m'investis chaque jour au plus près des habitants, des associations et des élus locaux. Déléguée au patrimoine à la Région, j'accompagne les collectivités avec la conviction que nos communes sont le cœur battant de nos territoires.

Petite-fille d'exploitants agricoles, j'ai conservé un profond attachement au monde rural, à ses valeurs de travail, de solidarité et de bon sens. J'ai toujours considéré que l'engagement public n'avait de sens que s'il restait profondément ancré dans le terrain. Écouter, comprendre et agir : c'est cette conviction qui guide mon action.

*« C'est dans cet état d'esprit que j'ai choisi de rejoindre la liste conduite par Loïc Hervé. Nous partageons la même volonté d'être à l'écoute des élus locaux, de défendre les communes et de porter au Sénat une voix fidèle aux réalités de la Haute-Savoie. »*



**Catherine PACORET**

**Conseillère régionale  
Auvergne-Rhône-Alpes déléguée  
au patrimoine  
Maire déléguée de Cran-Gevrier  
(Annecy)  
Conseillère communautaire  
du Grand Annecy**



**Gabriel DOUBLET**

**Maire d'Annemasse  
Président d'Annemasse Agglo  
Président du pôle métropolitain  
du genevois français**

Père de 4 enfants, né à Ambilly en 1977, j'ai eu la chance de grandir à Saint-Cergues, une commune encore rurale où j'ai appris le sens de l'engagement dans diverses associations et où j'ai pu mesurer ce que l'on appelle la solidarité et le bien vivre ensemble.

Après des études de droit et de relations internationales à Paris et quelques expériences humanitaires je me suis reconverti dans l'enseignement, avant de débiter mon premier mandat de maire.

Ce territoire singulier de l'agglomération annemassienne, caractérisé par une croissance démographique soutenue, à laquelle s'est conjuguée une forte augmentation des inégalités sociales implique une vigilance de tous les instants et le souci de tout faire pour celles et ceux qui ne sont pas frontaliers.

Élu local depuis 18 ans, je crois profondément en l'action publique de proximité et en sa capacité à transformer durablement nos territoires, en améliorant concrètement la qualité de vie de nos habitants. À ce titre, le mandat de maire, tellement humain, est un exercice exigeant mais ô combien passionnant.

Mon engagement remonte à l'adolescence, en Alsace, où je m'investis dès 16 ans dans la vie communale. Installée dans le Chablais depuis 2003, j'y ai fondé ma famille avec mon conjoint Nicolas et nos deux enfants.

À Neuvecelle, je me suis d'abord engagée dans la vie associative avant de m'investir dans la vie municipale. Ingénieur en agroalimentaire, j'ai exercé des fonctions à hautes responsabilités dans un environnement international. Aujourd'hui, j'ai fait le choix de consacrer toute mon énergie à l'action publique locale.

Élue conseillère municipale en 2014, puis adjointe à la vie sociale et à la vie scolaire, j'ai accompagné des projets structurants comme le groupe scolaire, la médiathèque et le gymnase de Milly. En 2020, je deviens première adjointe, avant d'être élue maire en juillet 2022.

À travers mes responsabilités intercommunales et syndicales, j'œuvre à structurer des politiques ambitieuses de transition écologique et énergétique, en lien étroit avec les acteurs du territoire. Cette expérience m'a permis d'acquérir une connaissance fine des réalités locales et des besoins d'accompagnement des communes.



**Nadine WENDLING**

**Maire de Neuvecelle  
1<sup>ère</sup> vice-présidente  
de la communauté de communes  
du Pays d'Evian vallée d'Abondance  
Vice-présidente du SYANE**



**Joël MUGNIER**

**Maire de Thusy  
Membre du Bureau de la communauté  
de communes Rumilly Terre de Savoie  
Membre du Bureau du SYANE**

Issu d'une famille de cinq sœurs et frère, j'ai grandi aux côtés de ma maman, dans un environnement où les valeurs de solidarité, de travail et d'entraide occupaient une place essentielle.

Mécanicien de formation, j'ai débuté ma vie professionnelle dans le sport automobile de haut niveau avant de rejoindre l'entreprise familiale de menuiserie. Aujourd'hui, j'y exerce le métier d'artisan menuisier, associé avec mon frère et mon fils.

Très tôt, je m'investis dans la vie associative de ma commune. Cet engagement de terrain, au contact des habitants, me conduit naturellement à m'engager en politique.

Élu maire de Thusy en 2014, j'exerce aujourd'hui mon troisième mandat, toujours avec la même volonté d'être à l'écoute et proche de mes administrés.

Attaché à une ruralité vivante et ambitieuse, je défends une agriculture forte, le développement équilibré du territoire et la préservation de la qualité de vie qui fait la richesse de l'Albanais.

Au-delà de mon mandat municipal, je m'investis fortement au sein du SYANE, où je souhaite contribuer à des projets structurants pour le territoire.

# — INTERVIEW

**Loïc Hervé, vous êtes candidat à un nouveau mandat de sénateur de la Haute-Savoie, quelle a été votre action depuis 12 ans ?**

Je suis sénateur de notre département depuis 2014. Siéger au Sénat est une responsabilité exigeante. Dans cette institution de notre République, j'ai eu la chance de pouvoir m'impliquer au sein de trois commissions permanentes (culture, lois, affaires étrangères/défense) et d'y exercer différentes fonctions.

Je conçois mon mandat de sénateur comme une mission de lien entre les réalités du terrain et le travail parlementaire dont je voudrais vous donner quelques exemples concrets.

Je me suis toujours intéressé aux **questions numériques**, en siégeant pendant 10 ans au sein de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), et en devenant l'un des rapporteurs de la loi « *sécuriser et réguler l'espace numérique* » (SREN) qui a permis d'interdire l'accès de nos jeunes aux contenus pornographiques et d'envisager de réglementer leur accès aux réseaux sociaux.

Pendant 6 ans à la commission des lois, je me suis consacré aux **questions régaliennes** sur les forces de **sécurité intérieure** (gendarmerie, police nationale, police municipales) comme sur les questions de sécurité civile (sapeurs-pompiers). **J'ai été rapporteur de tous les textes, allant de la loi de sécurité globale à la loi de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI).**

Par des choix courageux, le Sénat a soutenu la création de nouvelles brigades de gendarmerie dans les territoires, reconnu l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires par l'attribution de trimestres de retraite, décidé de l'acquisition de nouveaux matériels...

Membre depuis 9 ans de la délégation aux **droits des femmes**, je suis l'un des auteurs du rapport « *Prévenir et combattre les violences faites aux femmes, un enjeu de société* » en 2018. Ce rapport, rédigé avec cinq collègues sénatrices a joué un rôle non négligeable dans la prise de conscience du fléau que représentent les violences faites aux femmes dans notre société.

Rapporteur pendant 6 ans du **budget des collectivités locales**, je n'ai eu de cesse de dénoncer l'absence de réforme de la fiscalité locale et de visibilité pluriannuelle ainsi que le poids trop lourd du FPIC et du DILICO, dont nous avons obtenu, en 2026, la suppression pour les communes.



**Vous défendez le Sénat, qu'est-ce qui en fait une institution particulière ?**

Le Général de Gaulle et Michel Debré ont voulu une institution qui représente les aspirations de la vie locale (discours de Bayeux, 1946). Par son mode d'élection comme par sa composition mais aussi par l'ambiance de travail et de respect qui y règne, le Sénat fait honneur à la très grande histoire du Parlement français, faite de débats engagés mais toujours orientés vers l'intérêt général et parfois même l'intérêt supérieur du pays. Depuis l'origine et *a fortiori* depuis 1958, **le Sénat a toujours été au rendez-vous de l'histoire.** À nous maintenant d'en renforcer la légitimité dans un pays où l'on en vient parfois à douter des mérites propres de la démocratie.

**Comment conciliez-vous vos engagements nationaux et locaux ?**

J'ai tout d'abord fait **le choix de consacrer l'intégralité de mon temps à mon mandat parlementaire.** J'ai aussi fait le choix de ne pas être candidat à des mandats locaux qui sont très consommateurs en disponibilité et m'empêcheraient d'être un sénateur à 100 %.

Le seul autre mandat que j'ai choisi d'exercer est le mandat de conseiller municipal de Marnaz, commune dont j'ai été le maire pendant près de 10 ans.

Le mandat municipal est celui de la proximité. Pouvoir siéger autour de la table du conseil municipal me permet de rester connecté en permanence aux réalités d'une collectivité locale.

Je suis particulièrement fier de poursuivre cet engagement municipal et d'être l'un des 500 000 élus municipaux de France.

C'est grâce à ce mandat de conseiller municipal, que je peux présider dans notre département, **l'Association des Communes Forestières**.

Par ailleurs, je suis président délégué de l'**Association des Petites Villes de France** (APVF). Cette association regroupe et représente les communes de 2 500 à 25 000 habitants. Constructive, exigeante mais toujours en dialogue avec le Gouvernement, elle est à l'origine du programme « *Petites villes de demain* ».

**Vous êtes vice-président du Sénat depuis 3 ans, en quoi consiste votre mission ?**

La mission d'un vice-président est tout d'abord de présider la séance publique, c'est-à-dire de diriger les travaux parlementaires dans l'hémicycle en donnant la parole à mes collègues, en procédant aux différents votes, le tout dans le respect du règlement



du Sénat. **En 3 ans, j'ai présidé la séance publique à 79 reprises.**

Gérard Larcher m'a également confié une responsabilité, celle de m'occuper de la coopération interparlementaire et des groupes d'amitié. J'ai eu l'occasion à maintes reprises de voir le rôle majeur joué par le Sénat en termes de diplomatie parlementaire pour permettre de maintenir un dialogue quand il n'existe parfois plus au niveau des gouvernements.

**À quels niveaux un sénateur peut-il être utile ?**

**Un sénateur se nourrit tout d'abord du terrain.** Par sa présence auprès des élus locaux, des responsables associatifs et des chefs d'entreprise, il peut évaluer ce qui ne va pas dans le pays et proposer des solutions pour résoudre les problèmes. Chaque semaine, il se fait le relai en remontant des expériences locales au niveau national, auprès de ses collègues au sein de son groupe politique ou de sa commission. C'est au Sénat que se fait le travail parlementaire sur les textes, en déposant des propositions de loi ou des amendements. C'est aussi depuis le Sénat que s'exerce le contrôle et l'interpellation du Gouvernement par des questions orales ou écrites, par des courriers aux différents ministres ou administrations.

Mais le plus important c'est de pouvoir **réduire la distance entre Paris et la Haute-Savoie**. Par l'influence que l'on peut avoir sur tel ou tel sujet, en adressant la difficulté au bon endroit et en veillant à ce qu'une réponse soit apportée. Chaque année, ce sont aussi des centaines d'interventions de ma part qui aident nos concitoyens dans leur vie quotidienne.

**En résumé, un sénateur doit avoir un stylo dans la main droite pour écrire la loi et une burette d'huile dans la main gauche pour résoudre des difficultés.**



## Qu'est-ce qui vous rend le plus fier de votre action politique ?

J'aime obtenir des victoires politiques. Et je suis d'autant plus opiniâtre que l'adversité est parfois forte. Quand j'ai commencé à m'intéresser à la question du financement du **chômage des travailleurs frontaliers**, que n'ai-je entendu ? Que c'était du droit européen que ça ne changerait jamais, qu'il n'y avait pas de consensus. Je n'ai jamais lâché le sujet et avec plusieurs collègues, nous avons maintenu la pression, ministre après ministre, gouvernement après gouvernement. Et finalement, nous avons obtenu gain de cause, ce qui permettra à l'assurance chômage de faire une économie qui avoisinera le milliard d'euros par an. Concernant **la lutte contre les installations illicites par les gens du voyage**, les avancées sont plus lentes mais j'ai bon espoir d'une prise de conscience sur le sujet. La Haute-Savoie est en situation de crise depuis plusieurs années et il y a urgence à trouver des réponses pour protéger les collectivités et nos concitoyens. Ces réponses passent bien sûr par la loi et plusieurs avancées sont proposées dans un texte

dont je suis l'un des auteurs qui a été voté par le Sénat et dont on attend l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Il faudra aussi consacrer des moyens aux forces de l'ordre et à la justice pour prévenir et lutter contre ces installations illicites.

**En résumé, avoir des convictions fortes, ne jamais baisser la garde et maintenir le cap, c'est la philosophie de mon action au Sénat. En 2026, par le choix que vous ferez, vous pourrez permettre, à Catherine Pacoret et à moi-même de siéger au Sénat pour vous y représenter.**



## NOS IDÉES

Si l'élection sénatoriale, qui consiste à renouveler la moitié des membres du Sénat est un moment importante notre vie démocratique, c'est au travers de l'élection présidentielle de 2027 que les Français choisiront le cap pour les cinq prochaines années.

Pourtant, depuis 2014, la majorité sénatoriale, réunie autour du Président Larcher a construit, au travers des textes déposés et adoptés mais également des rapports du Sénat, un véritable patrimoine législatif et des propositions qui sont à la disposition de tous les candidats à l'élection présidentielle.

Parmi ces derniers acquis, « nous avons obtenu des avancées majeures, notamment la création d'un véritable statut de l' élu local, mais tant reste encore à faire. Nous avons également conforté le rôle d'un contre-pouvoir indispensable au fonctionnement démocratique de nos institutions.

Nous devons aller plus loin. La majorité sénatoriale a d'ores et déjà formulé plusieurs propositions en faveur d'une vraie loi de décentralisation. Nous veillerons également à ce qu'aillent à leur terme plusieurs textes, directement issus de nos travaux et répondant à une forte attente dans les territoires, notamment les propositions de loi CHOC (Proposition de loi visant à Conforter l'Habitat, l'Offre de logements et la

Construction) et TRACE (loi visant à instaurer une trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux), ainsi que le projet de loi relatif aux polices municipales et aux gardes champêtres. »\*

Le Sénat sera donc toujours au rendez-vous des textes importants dans les domaines :

- JEUNESSE ET DÉMOGRAPHIE
- ÉDUCATION ET CULTURE
- ÉCONOMIE, TRAVAIL ET POUVOIR D'ACHAT
- SANTÉ
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, LOGEMENT ET MOBILITÉS
- JUSTICE ET SÉCURITÉ
- AGRICULTURE ET RURALITÉ
- DETTE PUBLIQUE
- DÉCENTRALISATION
- DÉFENSE ET DIPLOMATIE
- ...

Fort des échanges avec vous, les élus, le Sénat continuera d'apporter sa contribution en ayant à l'esprit de toujours améliorer les textes qui nous sont soumis.

*\*lettre de soutien des présidents Larcher, Marseille et Darnaud aux candidats de la majorité sénatoriale*

# NOS VALEURS

Nous voulons porter des valeurs qui s'inscrivent dans la longue histoire du Centre en Haute-Savoie.

**Nous sommes des modérés** et nous voulons travailler avec les élus de toutes sensibilités politiques. Dans les différents mandats qui sont les nôtres, nous nous attachons à le démontrer chaque jour.

**Nous sommes réfractaires aux extrêmes tout comme aux discours populistes ou simplistes.** Nous souhaitons faire confiance à l'intelligence des Français et nous rejetons toute forme de violence dans la vie politique comme dans la société.

**Nous sommes des humanistes**, viscéralement attachés à la dignité de la personne humaine surtout quand elle est fragile : enfant, personne âgée, personne porteuse de handicap...

**La priorité à la jeunesse, la primauté de l'éducation, la lutte contre la pauvreté, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie politique, dans l'entreprise et dans la société** sont au nombre de nos priorités.

Attachés à la Haute-Savoie et engagés dans la préservation de notre cadre de vie, nous sommes **défenseurs d'une écologie du concret**, au travers de projets réalisés au plus près des habitants et avec eux.

**Parce que nous sommes patriotes, nous sommes des Européens** et nous croyons en une Europe des territoires. L'esprit européen passe par le renforcement de nos liens avec nos voisins suisses comme italiens au travers de coopérations locales entre territoires de part et d'autre des frontières. La réalité vécue dans nos agglomérations de vie qui connaissent la réalité transfrontalière doit être réellement reconnue au niveau national et européen.

**Nous sommes des girondins.** La structure de l'État en France, par sa centralisation historique ne permet plus de répondre à un grand nombre de défis majeurs. Nous voulons une République vraiment décentralisée et un État vraiment déconcentré. Nous voulons aussi que soit reconnue la diversité des territoires et donc le droit à la différenciation.

**Fondamentalement attachés à la liberté d'entreprendre, nous voulons accompagner les évolutions de l'économie en investissant dans la recherche et l'innovation.** Par la force de son économie, la Haute-Savoie est un écosystème à défendre chaque jour (industrie, tourisme, agriculture, culture...).

## NOS ENGAGEMENTS

Nous prenons des engagements pour cette campagne :



**Aller à la rencontre des élus** dans toutes les communes de la Haute-Savoie



**Associer à cette campagne tous les élus**, au-delà des seuls délégués sénatoriaux et des suppléants



**Proposer des espaces d'expression** sur les sujets locaux et nationaux pour que chaque citoyen puisse apporter sa contribution



**Poursuivre les visites économiques et associatives** pendant la campagne et répondre aux sollicitations des haut-savoyards



**Utiliser au maximum les outils digitaux** pour une campagne horizontale, réactive et écologique

Nous prenons aussi des engagements pour le mandat, si vous nous accordez votre confiance



**Animer la vie du département** par l'organisation de conférences sur les sujets d'intérêt pour les élus



**Vous informer sur les travaux parlementaires en cours et vous consulter**, notamment en portant à votre connaissance les enquêtes réalisés par le Sénat auprès des élus comme de nos concitoyens



**Intervenir dans les établissements scolaires** et leur ouvrir les portes du Sénat

**« Parlementaire de grande qualité, il est pleinement mobilisé pour la Haute-Savoie et pour la France. »**

Je sais pouvoir compter sur Loïc Hervé pour poursuivre le travail accompli au service de la Haute-Savoie et de ses habitants. C'est pourquoi je lui renouvelle toute ma confiance pour le scrutin du 27 septembre prochain.



Gabriel DOUBLET



Joël MUGNIER



Nadine WENDLING



le 23 septembre  
2026 à 19h

Salle des fêtes de Cornier



Catherine PACORET



Loïc HERVÉ

 06 24 12 09 50

 [l.herve@me.com](mailto:l.herve@me.com)

[www.librindep74.fr](http://www.librindep74.fr)

